Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212901672-20260625-2026_052-DE

Mairie de
Plogastel Saint Germain
Plogastell Sant Jermen

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date d'affichage : **Délibération : 2026-052**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Plogastel Saint Germain, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. PLOUHINEC Lucien, Maire.

Nombre de membres :

En exercice : 19

Présents : 17

Absents excusés : 1

Absents : 1

Pouvoir : 1

Votants : 18

Date de convocation du conseil municipal : 19 juin 2026

Présents : PLOUHINEC Lucien, BERRIVIN Annie, RAMPILLON Charles, GRATIAUX Marc, RENAULT Michel, PLOUHINEC Jocelyne, BURELLER Hervé, STEPHAN Philippe, LAINE Ingrid, COVES Delphine, LE BRAS Christophe, TANGUY Stéphanie, FLOCHLAY Alexandra, GAUTIER Anne, BILLAND Jean-Christophe, DONNART Maëlle, PATRON Florent

Absents excusés : NICOLAS Patricia (procuration à BERRIVIN Annie)

Absents non excusés : MEURISSE Frédéric

Secrétaire : Michel RENAULT

Objet : Subventions aux associations pour 2026

M. le Maire invite Mme Alexandra FLOCHLAY, adjointe à la Culture, à la Jeunesse, et à la Vie Associative et Scolaire, à présenter ce point.

M. FLOCHLAY rappelle que la Commission « Culture, Jeunesse, Vie Associative et Scolaire » s'est réunie le vendredi 5 juin 2026 afin d'étudier les demandes de subventions reçues pour 2026.

Le montant proposé par la Commission pour les associations plogastelloises est le suivant : 11 050 €.

Pour les associations extérieures à la Commune il est de : 500 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE d'attribuer aux associations plogastelloises la somme totale de 11 050 €, et aux associations extérieures à la Commune, la somme de 500 €.**
  Les montants attribués à chaque association sont indiqués dans le tableau en annexe à la présente délibération,
- **DIT que ces subventions seront versées à la condition que les associations intéressées aient signé le Contrat d'Engagement Républicain.**

Pour extrait conforme
Le Maire,
Lucien PLOUHINEC

MAIRIE DE PLOGASTEL-ST-GERMAIN (FINISTÈRE)

Le secrétaire de séance
Michel RENAULT

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212901672-20260625-2026_052-DE

Annexe à la délibération n°2026-052

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS PLOGASTELLOISES - Année 2026

	ASSOCIATIONS PLOGASTELLOISES	2024	2025	Proposition 2026	Subvention accordée
6	APE école publique	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €
8	Club des Loisirs (retraités)	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
13	Association du patrimoine	900,00 €	900,00 €	900,00 €	900,00 €
	Lire à Plogastel	4 060,00 €	pas de demande	DISSOLUTION 2025	DISSOLUTION 2025
	COS	5 200,00 €	pas de demande	DISSOLUTION 2025	DISSOLUTION 2025
12	DIANE (société de chasse)	200,00 €	200,00 €	250,00 €	250,00 €
9	Galoche	600,00 €	600,00 €	MONTANT LIBRE	600,00 €
3	JSP	1 500,00 €	1 500,00 €	1 800,00 €	1 500,00 €
5	PSL	2 400,00 €	2 400,00 €	PAS DE MONTANT	2 400,00 €
2	Les Archers du Castel	600,00 €	600,00 €	1 000,00 €	700,00 €
14	COMPHPB (Mondial Pupilles)	150,00 €	150,00 €	PAS DE MONTANT	150,00 €
11	Comité Soutien Ecole Diwan	150,00 €	150,00 €	600,00 €	200,00 €
1	Plogastel Mains Solidaires	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €
7	Escalade bigoudène	1 000,00 €	1 000,00 €	PAS DE MONTANT	1 000,00 €
4	Handball Club	1 500,00 €	1 500,00 €	1 950,00 €	1 600,00 €
10	Plogastel Art et Culture	Création asso 2025		300,00 €	300,00 €
	Roimat	Création asso 2025		pas de demande	pas de demande
	Danse bretonne			pas de demande	pas de demande
	Trigoudi			pas de demande	pas de demande
	PLOGASTRAIL	pas de demande	250,00 €	pas de demande	pas de demande
	TOTAL 1	19 710,00 €	10 700,00 €	8 250,00 €	11 050,00 €

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES - Année 2026

	AUTRES ASSOCIATIONS	2024	2025	Proposition 2026	Subvention accordée
1	Cohérence			100,00	0,00 €
2	Solidarité Paysans Bretagne (collège départemental du Finistère)			PAS DE MONTANT	0,00 €
3	AAVVIF Ass.d'Accompagnement aux Victimes de Violences Intra-Familiales			PAS DE MONTANT	0,00 €
4	Eaux et Rivières de Bretagne			100,00	0,00 €
5	IFAC formation			100€ par élève (3 élèves)	0,00 €
6	Secours Catholique	80,00 €	100,00 €	150,00	100,00 €
7	Rugby Club Bigouden			90,00	90,00 €
8	Handisports de Cornouaille	20,00 €	50,00 €	100,00	50,00 €
9	Les Nageurs Bigoudens	60,00 €	60,00 €	4 000,00	60,00 €
10	Restaurant du cœur PONT L'ABBE				
11	Restaurant du cœur (asso départementale)			250,00	0,00 €
12	ADAPEI (personnes handicapées mentales)				
13	Elevage et passion en pays bigouden	200,00 €	200,00 €	10cts/hbt	200,00 €
14	Ass. " Les Petits Bonheurs"				
15	Groupement agriculteurs biologiques				
16	DDEN secteur Plozévet				
	TOTAL SUBVENTIONS				500,00 €